|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **AVENANT AU MANDAT DE VENTE** | **N° 6 958** **DU 11/09/2024** |

Adresse du bien à vendre : Viladie 46700 PUY-L'EVEQUE

Descriptif : Vallée du Lot Ouest propriété de caractère d'environ 295 m² de surface habitable sur environ166361 m² de terrain en secteur isolé. Maison principale. Rez de chaussée : séjour avec cheminée ouverte avec spa devant, cuisine, wc, vestiaire. Etage : mezzanine surplombant le séjour. Double garage. Rez de jardin (accessible par un ascenseur) 2 chambres dont une avec terrasse, et chacune sa salle d'eau et son dressing, couloir desservant les chambres et donnant accès à l'ascenseur. Cave sous toute la partie du séjour. Dépendances : une grange aménagée en chambre avec sa salle d'eau et wc. 2éme grange aménagée aves une piscine intérieure (à finir) et son vestiaire. Chauffage dans la maison principale pompe à chaleur (septembre 2024) climatisation réversible dans les dépendances et les chambres. Fenêtres PVC double vitrage et oscillo-battant. Piscine intérieure et extérieur à finir. Trois système (marguerites) de production d'électricité consue par EDF (un en service) Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques www.georisques.gouv.fr

|  |  |
| --- | --- |
| **Mandant** | **Mandataire** |
| **Monsieur CARMONA Herve**Viladie 46700 PUY-L'EVEQUE | **Immobilier Quercy Transactions** au capital de 7.780€ RC 4332059293, place Jean-Jacques Chapou (place de la Cathédrale) - 46000 CAHORSCarte professionnelle n° CPI 4601 2016 000 006 153avec substitution au profit de toute agence du Groupement Immobilier Lot Dordogne Corrèze |

Les parties ont signé le mandat de vente, inscrit au registre des mandats, dont la date et le numéro sont rappelés ci-dessus, ainsi que l'adresse du bien à vendre. Aux termes de ce mandat, chaque partie s'est engagée à informer l'autre partie de tout élément pouvant modifier les conditions de vente, notamment en matière de prix. En conséquence, les parties conviennent de modifier le prix des biens à vendre, et le cas échéant, certains éléments secondaires du mandat, à l'exclusion de toutes modifications des caractéristiques essentielles du mandat (sa durée, ... ).

Nouveau prix de vente :

Le nouveau prix demandé - hors rémunération du mandataire - est de **374 500 € (TROIS CENT SOIXANTE-QUATORZE MILLE CINQ CENTS EUROS)**, payable au plus tard le jour de la signature de l'acte définitif.

Rémunération du mandataire à charge acquéreur :

En cas de réalisation de l'opération avec un acheteur présenté par le mandataire ou un mandataire substitué, le mandataire aura droit à une rémunération fixée à 18 725 € (DIX-HUIT MILLE SEPT CENT VINGT-CINQ EUROS) TVA comprise, **à la charge de l'acquéreur**.

Ces modifications entrent en vigueur à la date de signature du présent avenant qui devra être annexé au mandat d'origine.

Fait, à Cahors le 18 janvier 2025 en double exemplaire dont l'un est remis au mandant qui le reconnaît.

|  |  |
| --- | --- |
| **Le mandant**signature précédée de la mention manuscrite"lu et approuvé bon pour avenant au mandat d'origine" | **Le mandataire**signature précédée de la mention manuscrite"lu et approuvé avenant au mandat d'origine accepté" |
|  |  |